

**ANNEXE 2  
PILOTE FINANCIER ET COMPTABLE - PARCOURS A LA CARTE**

<b>1. NOMBRE DE PARTICIPANTS</b>	Un groupe de stagiaires est composé au <b>maximum de 12 participants</b> . <i>Si le groupe est inférieur ou égal à 8 participants, il peut être proposé un repositionnement avec un autre groupe ou un report si cela est envisageable.</i>																																					
<b>2. ARCHITECTURE</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2" data-bbox="436 616 1789 699">Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES</th> <th data-bbox="1789 616 2069 699">Durée en jours</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td data-bbox="436 699 1789 751">1. Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme (*)</td> <td data-bbox="1789 699 2069 751"></td> <td data-bbox="1789 699 2069 751">3</td> </tr> <tr> <td data-bbox="436 751 1789 804">2. La certification des comptes (*)</td> <td data-bbox="1789 751 2069 804"></td> <td data-bbox="1789 751 2069 804">2</td> </tr> <tr> <td data-bbox="436 804 1789 857">3. La comptabilité générale : la logique du raisonnement dans les opérations comptables</td> <td data-bbox="1789 804 2069 857"></td> <td data-bbox="1789 804 2069 857">3,5</td> </tr> <tr> <td data-bbox="436 857 1789 909">4. Le pilotage des processus comptables (**) - <b>NON ACCESSIBLE</b></td> <td data-bbox="1789 857 2069 909"></td> <td data-bbox="1789 857 2069 909">-</td> </tr> <tr> <td data-bbox="436 909 1789 962">5. La comptabilité institutionnelle (1<sup>ère</sup> partie) : la supervision des opérations courantes</td> <td data-bbox="1789 909 2069 962"></td> <td data-bbox="1789 909 2069 962">4</td> </tr> <tr> <td data-bbox="436 962 1789 1015">6. L'analyse financière : du bilan à la construction du tableau de financement</td> <td data-bbox="1789 962 2069 1015"></td> <td data-bbox="1789 962 2069 1015">4</td> </tr> <tr> <td data-bbox="436 1015 1789 1067">7. La comptabilité institutionnelle (2<sup>ème</sup> partie) : le pilotage des opérations de fin d'année</td> <td data-bbox="1789 1015 2069 1067"></td> <td data-bbox="1789 1015 2069 1067">4</td> </tr> <tr> <td data-bbox="436 1067 1789 1120">8. La gestion de trésorerie dans les organismes locaux</td> <td data-bbox="1789 1067 2069 1120"></td> <td data-bbox="1789 1067 2069 1120">2</td> </tr> <tr> <th colspan="2" data-bbox="436 1161 1789 1244">Modules du Cycle 2 - LA REGLEMENTATION FINANCIERE DE L'ORGANISME</th> <th data-bbox="1789 1161 2069 1244">Durée en jours</th> </tr> <tr> <td data-bbox="436 1244 1789 1297">9. La paie : volet social et fiscal (*) - <b>NON DISPONIBLE EN 2020</b></td> <td data-bbox="1789 1244 2069 1297"></td> <td data-bbox="1789 1244 2069 1297">-</td> </tr> <tr> <td data-bbox="436 1297 1789 1350">10. La gestion des créances (*)</td> <td data-bbox="1789 1297 2069 1350"></td> <td data-bbox="1789 1297 2069 1350">2</td> </tr> </tbody> </table>		Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES		Durée en jours	1. Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme (*)		3	2. La certification des comptes (*)		2	3. La comptabilité générale : la logique du raisonnement dans les opérations comptables		3,5	4. Le pilotage des processus comptables (**) - <b>NON ACCESSIBLE</b>		-	5. La comptabilité institutionnelle (1 <sup>ère</sup> partie) : la supervision des opérations courantes		4	6. L'analyse financière : du bilan à la construction du tableau de financement		4	7. La comptabilité institutionnelle (2 <sup>ème</sup> partie) : le pilotage des opérations de fin d'année		4	8. La gestion de trésorerie dans les organismes locaux		2	Modules du Cycle 2 - LA REGLEMENTATION FINANCIERE DE L'ORGANISME		Durée en jours	9. La paie : volet social et fiscal (*) - <b>NON DISPONIBLE EN 2020</b>		-	10. La gestion des créances (*)		2
Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES		Durée en jours																																				
1. Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme (*)		3																																				
2. La certification des comptes (*)		2																																				
3. La comptabilité générale : la logique du raisonnement dans les opérations comptables		3,5																																				
4. Le pilotage des processus comptables (**) - <b>NON ACCESSIBLE</b>		-																																				
5. La comptabilité institutionnelle (1 <sup>ère</sup> partie) : la supervision des opérations courantes		4																																				
6. L'analyse financière : du bilan à la construction du tableau de financement		4																																				
7. La comptabilité institutionnelle (2 <sup>ème</sup> partie) : le pilotage des opérations de fin d'année		4																																				
8. La gestion de trésorerie dans les organismes locaux		2																																				
Modules du Cycle 2 - LA REGLEMENTATION FINANCIERE DE L'ORGANISME		Durée en jours																																				
9. La paie : volet social et fiscal (*) - <b>NON DISPONIBLE EN 2020</b>		-																																				
10. La gestion des créances (*)		2																																				

	<p><b>(*) : Modules du cycle 1 accessibles au public d'ordonnateurs dans une logique de parcours à la carte (selon places disponibles) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Module 1</b> : cadres et collaborateurs de service ordonnateur désireux de mieux connaître et s'approprier la dimension comptable dans l'Institution et/ou de s'inscrire dans une démarche de lutte contre les fraudes et de gestion des risques.</li> <li>• <b>Module 2</b> : cadres et collaborateurs de service ordonnateur participant aux actions de certification de comptes.</li> </ul> <p><b>(**) : Le module 4 du cycle 1 « Le pilotage des processus comptables » n'est pas accessible en module à la carte.</b></p>
<p><b>3. PREREQUIS</b></p>	<p>Pour suivre les modules 5 et 7 du Cycle 1 « La comptabilité institutionnelle », le stagiaire doit suivre obligatoirement le module 3 du Cycle 1 intitulé « La comptabilité générale : la logique du raisonnement dans les opérations comptables », sauf si le stagiaire justifie d'une expérience récente et d'une bonne maîtrise de la comptabilité générale.</p> <p>Pour ce parcours, les prérequis sont définis comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Etre titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur (BTS comptabilité, DUT GEA ... ) ;</li> </ul> <p>ou</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bénéficier d'une expérience professionnelle : niveau de maîtrise du participant en comptabilité générale.</li> </ul> <p>Pour cette raison, la participation du responsable de formation de l'organisme du stagiaire est sollicitée afin de confirmer si la personne possède bien les prérequis indiqués ci-dessus. Pour ce faire, il est demandé de renseigner et de renvoyer le bulletin des prérequis du module 3 du Cycle 1 intitulé « « La comptabilité générale : la logique du raisonnement dans les opérations comptables » <b>(annexe 2bis)</b> auprès du pilote (<a href="mailto:icheze@institutquatre Dix.fr">icheze@institutquatre Dix.fr</a>).</p> <p>L'inscription au module 3 est fortement recommandée pour une inscription sur le module 6 « l'analyse financière ».</p>

**4. OBJECTIFS ET CONTENUS DES MODULES (9 modules) :** la planification sera diffusée ultérieurement

**Modules du CYCLE 1 « LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES » (8 modules de formation) :** voir l'annexe 1

**Modules du CYCLE 2 : LA REGLEMENTATION FINANCIERE DE L'ORGANISME**

Modules	Objectifs	Contenus
<p>9) <b>La paie : le volet social et fiscal</b>  <b>NON DISPONIBLE EN 2020</b></p>		
<p>10) <b>La gestion des créances</b>  <b>Module rénové (*)</b></p>	<p><b>La gestion des créances au cœur de l'actualité :</b></p> <p>C'est un enjeu majeur au sein des organismes sociaux, tant en termes d'optimisation des moyens consacrés que d'affichage extérieur auprès du public.</p> <p>Au quotidien, cette gestion est bien ancrée au cœur des métiers de l'institution, de la liquidation des prestations (en amont) au traitement des réclamations de nos clients (en aval).</p> <p>Aussi, le recouvrement des créances se professionnalise à travers l'évolution des textes réglementaires (révision des codes civil, sécurité sociale...), la création de nouveaux outils de gestion des créances (de la notification à l'action contentieuse), l'évolution des techniques de recouvrement (campagne de SMS, dématérialisation des pièces, traçabilité des actions....) pour mieux faciliter le pilotage des opérations et des équipes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Décrire les rôles et missions du Directeur et du Directeur comptable et financier</li> <li>• Identifier les objectifs et définir l'organisation type de la gestion unifiée du recouvrement</li> <li>• Identifier les voies de recours tout au long de la vie des créances</li> <li>• Définir la prescription des créances et ses impacts sur la gestion des créances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les rôles du Directeur et Directeur comptable et financier</li> <li>• La gestion unifiée du recouvrement</li> <li>• Les voies de recours tout au long de la vie des créances</li> <li>• La prescription des créances</li> <li>• Le protocole des créances et des oppositions</li> <li>• L'environnement réglementaire du traitement des créances et des oppositions</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en place un « protocole des créances et des oppositions » dans un organisme social</li> <li>• Identifier le contexte juridique du traitement « des procédures exécutoires »</li> <li>• Superviser la gestion des créances au travers de la certification des comptes, du contrôle interne et du système de management intégré</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La recherche d'optimisation des résultats au regard des objectifs et des moyens alloués.</li> </ul>
--	--	--

(\*) : **Ce module est accessible au public d'ordonnateurs :**

- **Module 10** : agents des services de recouvrement des créances et oppositions (amiables ou contentieuses).

**5. MODALITES D'INSCRIPTION**

Quand la planification pour le parcours à la carte sera disponible, vos demandes d'inscription seront à réaliser sur le site de l'Institut 4.10, en passant commande : via le portail client : <https://catalogue.valsoftware.cloud/QUATREDIX/CATALOGUE/default.aspx>

Si les effectifs recensés le permettent, il pourra être proposé d'ouvrir des sessions complémentaires sur différents sites.

**IMPORTANT : Toute inscription est considérée comme définitive à partir du moment où l'affectation est effectuée par le pilote et validée par l'organisme client.**

**6. COÛT**

Modules du Cycle 1 - LA COMPTABILITE DANS LES ORGANISMES	Coût
1. Le pilotage des opérations financières au sein de l'organisme (3 j)	637,00 €
2. La certification des comptes (2 j)	840,00 €
3. La comptabilité générale (3,5 j) : la logique du raisonnement dans les opérations comptables	971,00 €
4. Le pilotage des processus comptables (3 j) - <b>NON ACCESSIBLE</b>	-
5. La comptabilité institutionnelle (1 <sup>ère</sup> partie) (4 j) : la supervision des opérations courantes	713,00 €
6. L'analyse financière (4 j) : du bilan à la construction du tableau de financement	1 256,00 €
7. La comptabilité institutionnelle (2 <sup>ème</sup> partie) (4 j) : le pilotage des opérations de fin d'année	713,00 €
8. La gestion de trésorerie dans les organismes locaux (2j)	549,00 €

Modules du Cycle 2 - LA REGLEMENTATION FINANCIERE DE L'ORGANISME		Coût
9.	La paie : volet social et fiscal (4 j) <b>NON DISPONIBLE EN 2020</b>	-
10.	La gestion des créances (2 j)	549,00 €